

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Nouveau budget 2003-2004 du Gouvernement du Québec

Un document qui laisse perplexe

Québec, le 12 juin 2003. Vivre en Ville, le Regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable, déplore les compressions et le manque d'innovation découlant du nouveau Budget 2003-2004 déposé aujourd'hui par le Gouvernement du Québec.

Sans être en mesure de se pronocer sur les crédits, Vivre en Ville s'inquiète des compressions de dépenses de programmes anticipées mais non ciblées. Celles-ci pourraient avoir un impact négatif quant à la protection de l'environnement, à la mise en œuvre de la politique de l'eau et à la dynamique de revitalisation urbaine.

Vivre en Ville déplore l'abolition des sites désignés portant droit aux avantages fiscaux qu'étaient notamment la Cité du commerce électronique, le Centre national des nouvelles technologies du Québec et autres. Pour Vivre en Ville, ces sites désignés procurent davantage de bénéfices à la collectivité que d'impacts négatifs. Le fait d'orienter la localisation de ce type d'entreprises et de soutenir ainsi la revitalisation de quartiers centraux en déperissement permet d'en accroître la valeur foncière, de stimuler les activités de centre-ville de ces secteurs et de soutenir l'économie locale. De plus, à cela s'ajoute l'optimisation des infrastructures existantes de ces secteurs tels que les rues, le transport en commun, l'aqueduc et les égouts. « Une telle mesure couplée à une localisation efficace sur le territoire des villes était donc beaucoup plus payante pour la collectivité que le laisser faire » constate M.Jérôme Vaillancourt, directeur général de Vivre en Ville.

Vivre en Ville se montre également très déçu de l'abandon des mesures fiscales novatrices, qui faisaient un leader du Québec en Amérique du nord au chapitre de la fiscalité verte. Le budget déposé aujourd'hui marque l'abandon de ces mesures fiscales, tout de même modestes, concernant la détaxation des biodiésels, l'abolition des droits d'immatriculation pour les véhicules hybrides et surtout, l'exemption fiscale relative aux laissez-passer de transport en commun pour les salariés. Cette dernière mesure ne représentait que 7M\$ de revenus en moins pour le gouvernement. Ce cocktail de mesures s'inscrivait également dans l'engagement du gouvernement concernant la mise en œuvre du protocole de Kyoto et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), objectif auquel souscrit pourtant le Gouvernement du parti libéral. Vivre en Ville souhaite que le Gouvernement accélère ses investissements stratégiques visant à réduire les GES, à améliorer la qualité de l'air et notre qualité de vie au cours des prochaines années.

Vivre en Ville est en accord avec le principe de rendre plus performante la gestion de l'État, pour autant que l'approche du développement durable et de la gestion sensée des finances publiques constituent des éléments fondamentaux dans l'exercice de cette réforme. Vivre en Ville considère que ces principes devraient également guider la proposition du Ministre Yves Séguin visant à faire le point sur la situation financière des municipalités québécoises. À cet effet, Vivre en Ville souhaite que l'innovation soit au cœur de la révision des finances et de la fiscalité locale tout en prenant appui sur un nécessaire développement plus rationnel et cohérent du territoire

des municipalités. Enfin, malgré le maintien du principe des contrats de ville conclut avec les villes de Montréal et Québec, Vivre en Ville se dit déçu de la renégociation annoncée dans le budget concernant leur contenu.

- 30 -

Sources:

Jérôme Vaillancourt, Vivre en Ville, cell. :(418) 570-5038/bur. (418) 522-0011 #222